Préparation au Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion (DSCG) / Grenoble

Présentation

Le Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) est un diplôme national créé par le décret n° 2006-1706 du 26/12/2006 dans le cadre de la réforme du cursus des études de l'expertise comptable (passage au système LMD).

Il donne le grade de Master et confère 120 ECTS (Crédits Européens). Il correspond à la deuxième étape du cursus rénové de l'expertise comptable.

Le Centre de Préparation à l'Expertise Comptable dispense en 2 ans un enseignement permettant de se présenter aux différentes épreuves du DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion).

Les épreuves du DSCG (examen d'état) sont organisées par le rectorat de l'académie d'inscription. Elles ont lieu en octobre.

En savoir plus sur le site de l'académie de Grenoble

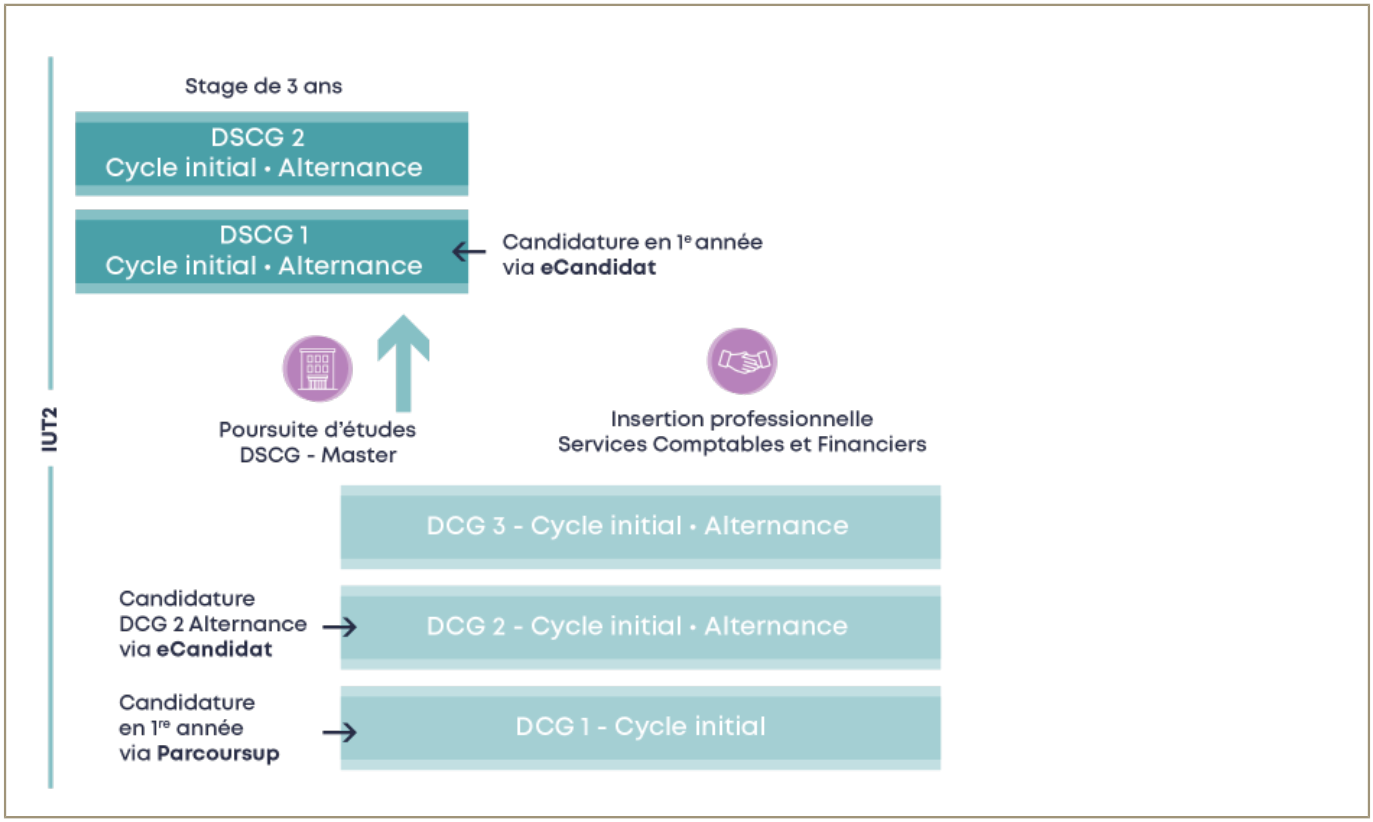

Admission

Conditions d'admission

Le recrutement est effectué après étude du dossier de candidature. Pour l'alternance : sélection sur dossier et avoir trouvé un employeur

Candidature

Campagnes de recrutement sur eCandidat

- début dépôt : 29/04/2024
- fin dépôt : 21/06/2024
- En fonction des places disponibles, d'autres sessions de recrutement pourraient ouvrir

Consultez fréquemment eCandidat

Pré-requis obligatoires

L'article 5 du décret 2006-1706 du 22/12/2006 prévoit que sont admis à se présenter aux épreuves du DSCG les candidats titulaires :

- du DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion),
- du DECF (Diplôme d'Etudes Comptables et Financières),
- d'un Master ou d'un diplôme confirmant le grade de master.

Il est à noter que certains Masters offrent la dispense de certaines épreuves du DSCG et notamment le Master "Comptabilité Contrôle Audit".

- Liste des titres et diplômes Français admis en dispense de certaines épreuves
- Liste des titres et diplômes Etrangers admis en dispenses de certaines épreuves

Peuvent donc s'inscrire les candidats susceptibles de remplir les conditions requises lors de leur inscription officielle à l'examen d'état du DSCG (inscriptions prévues en avril/mai).

Droits de scolarité

Consulter la fiche "Coûts de formation DSCG"

Contrôle des connaissances

Afin de garantir l'efficacité de la formation reçue, un contrôle continu des connaissances est organisé (devoirs surveillés et examens blancs).

Poursuite d'études

Les titulaires du DSCG peuvent effectuer le stage d'expertise comptable.

Infos pratiques :

> Composante : Institut universitaire de technologie (IUT2)
> Durée : 2 ans
> Type de formation : Formation initiale / continue, Formation en apprentissage, Contrat de professionnalisation
> Lieu : Grenoble - Doyen Gosse

Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle - Mis à jour le 19 avril 2024

Contacts

Responsable pédagogique

Girard Robert
Robert.Girard@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité CPEC
iut2-CPEC@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue

Service Formation Continue et Apprentissage - IUT2
iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 28 46 37

Programme

Volume horaire annuel : 500 h

Épreuves enseignées en première année :
UE 2 - Finance
UE 3 - Management et contrôle de gestion
UE 6 - Anglais des affaires
UE 7 - Mémoire
Épreuves enseignées en deuxième année :
UE 1 - Gestion juridique, fiscale et sociale
UE 4 - Comptabilité et audit
UE 5 - Management des systèmes d'information

Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle - Mis à jour le 19 avril 2024